

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ETAT DONNE (ENFIN) SON ACCORD POUR UN DEPLOIEMENT ACCELERE DE LA FIBRE OPTIQUE EN LOT-ET-GARONNE

Le gouvernement vient de donner l'accord que le syndicat *Lot-et-Garonne numérique* et l'opérateur Orange attendaient depuis fin 2018. Le Lot-et-Garonne voit ainsi son Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) validé pour déployer la fibre optique auprès de l'ensemble des foyers et entreprises du territoire, à moindre coût pour les finances publiques et avec 5 ans d'avance sur le plan initial.

Lot-et-Garonne, premier territoire sur l'AMEL

Le Syndicat *Lot-et-Garonne Numérique* a retenu dès le 10 septembre 2018 l'offre que lui a faite l'opérateur Orange pour apporter sur ses fonds propres la fibre optique à 100 000 foyers et entreprises de Lot-et-Garonne, en complément des déploiements réalisés par le syndicat mixte. Nous avons été le premier groupement public à lancer une telle procédure et à la mener à son terme, ce qui permettra au territoire de Lot-et-Garonne de bénéficier d'une couverture 100% fibre optique dès 2023, soit 5 ans plus tôt que prévu initialement.

Cette coordination des déploiements publics et privés permettra également de réduire significativement le coût à la charge du syndicat, la facture ne s'élèvera qu'à un tiers de l'enveloppe envisagée à l'origine. Ce qui représente 160 millions d'euros d'économie.

Et maintenant, les déploiements

Prêt dès l'automne 2018, le dossier lot-et-garonnais a été validé en mai 2019 au plan national, le temps pour le gouvernement de présenter à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) les projets de 2 autres territoires (Côte-d'Or et Sud PACA) portés par des opérateurs différents. Après l'avis favorable rendu par l'ARCEP le 18 avril, l'annonce faite ce lundi par le gouvernement était imminente.

Sans attendre, une séance de travail a d'ailleurs eu lieu la semaine dernière, entre le syndicat *Lot-et-Garonne numérique* et l'opérateur Orange, afin que le projet d'AMEL lot-et-garonnais démarre au plus vite, les premières études étant déjà avancées. Les premiers travaux - pose d'armoires de rue - devraient intervenir dès le quatrième trimestre. Les premières prises optiques seront, elles, commercialisées au premier trimestre 2020.

Le syndicat *Lot-et-Garonne numérique* continue par ailleurs ses propres déploiements, les premiers travaux ayant débuté en septembre dernier. Plus de 1 000 accès au très haut débit par fibre optique sont désormais construits chaque mois pour les foyers et entreprises, les premières commercialisations auront lieu à la rentrée de septembre 2019.

En mobilisant les déploiements publics et privés (tant les déploiements AMEL que les déploiements en zone AMII –sur les 3 agglomérations agenaise, marmandaise et villeneuvoise) – sur l'ensemble du département, ce sont 20 % des abonnés lot-et-garonnais qui pourront bénéficier du très haut débit par fibre optique à la fin de cette année et 40 % à la fin de l'année 2020.

Le Lot-et-Garonne garde ainsi une longueur d'avance pour relever le défi du numérique, enjeu de premier plan pour la qualité de vie de habitants, le développement de l'emploi local et l'attractivité des territoires ruraux.